



HUISSIERS  
DE JUSTICE

## **SELARL ASTUCIO**

**LA BASSÉE - TOURCOING - VILLENEUVE D'ASCQ**

[contact@astucio-huissiers.com](mailto:contact@astucio-huissiers.com)

03.20.29.08.71



En application des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution.

Je, soussigné, Maître Thomas BEUGNET, Commissaire de justice associé de la S.E.L.A.R.L. ASTUCIO, titulaire d'un office de commissaire de justice à (59480) LA BASSEE, 22 avenue Jean Baptiste Lebas BP 20009.

**CERTIFIE**

M'être rendu ces jour et heure à **ROUBAIX (59100), 11 rue Saint Elisabeth**, adresse du bien immobilier saisi, où là étant et avec l'assistance des personnes dont le nom et la signature figurent ci-après et en l'absence de Monsieur Monsieur [REDACTED] [REDACTED] en sa qualité de gérant de la SCI [REDACTED] [REDACTED]

A la demande de : SA CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

c/ SCI [REDACTED] [REDACTED]

Ref dossier : 2600012

Procès-verbal de description immobilière

Adresse : 11 RUE SAINT ELISABETH 59100 ROUBAIX

OUVERTURE DES PORTES			
<input type="checkbox"/> en l'absence de l'occupant du local <input type="checkbox"/> d'un occupant de son chef			
<input type="checkbox"/> l'accès m'étant refusé			
J'ai fait ouvrir la porte par un serrurier requis à cet effet. Mes opérations terminées, j'ai fait refermer la porte par ledit serrurier. Les personnes suivantes m'ont prêté assistance :			
NOM	PRENOM	QUALITE	SIGNATURE
OPTIMUM HABITAT	Maître Thomas	SERRURIER	
[REDACTED]	[REDACTED]	TEMOIN	
[REDACTED]	[REDACTED]	TEMOIN	
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	



J'ai effectué les constatations suivantes :

## **DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE :**

Le bien immobilier saisi est une propriété bâtie consistant en quatre appartements, avec les fonds et terrain en dépendant.

Le tout cadastré :

- section BX numéro 83 lieudit "11 rue Sainte Elisabeth" pour une contenance de 89centiares.

L'immeuble se développe sur 4 niveaux et se compose de 4 appartements, un local déchets, un local technique et une cave.

## **FACADE DE L'IMMEUBLE**

**Façade** de l'immeuble en briques avec un badigeon rouge.

Les menuiseries extérieures sont en PVC de couleur grise.

L'ensemble est de couleur grise, et en état d'usage.

La fenêtre principale du rez-de-chaussée est équipée de barreaux métalliques.

La **porte** d'entrée de l'immeuble est une porte en métal avec deux serrures et une poignée fixe.

Une trappe est sommairement réalisée au centre de la porte.

**Soubassement** en béton avec de multiples fissures.

Soupirail en métal recouvert de peinture de couleur verte.

Sur la gauche de la façade, une descente d'eau pluviale métallique qui comporte de multiples chocs et déformations.

Plusieurs briques sont manquantes sous le chéneau, à l'extrémité gauche de la façade.





\*\*\*

## PARTIES COMMUNES

### HALL D'ENTRÉE DE L'IMMEUBLE

Dans le hall d'entrée de l'immeuble, le **sol** est recouvert de carreaux de carrelage de couleur foncée.

Le **mur** gauche est à l'état brut de maçonnerie.

Le mur droit et le mur du fond sont recouverts de carreaux de carrelage de couleur foncée jusqu'à environ 2 mètres de hauteur.

La partie supérieure des murs est peinte de couleur blanche.

Le **plafond** est peint de couleur blanche.

Un point lumineux avec douille et ampoule sans globe.

Un second point lumineux avec globe non fonctionnel.

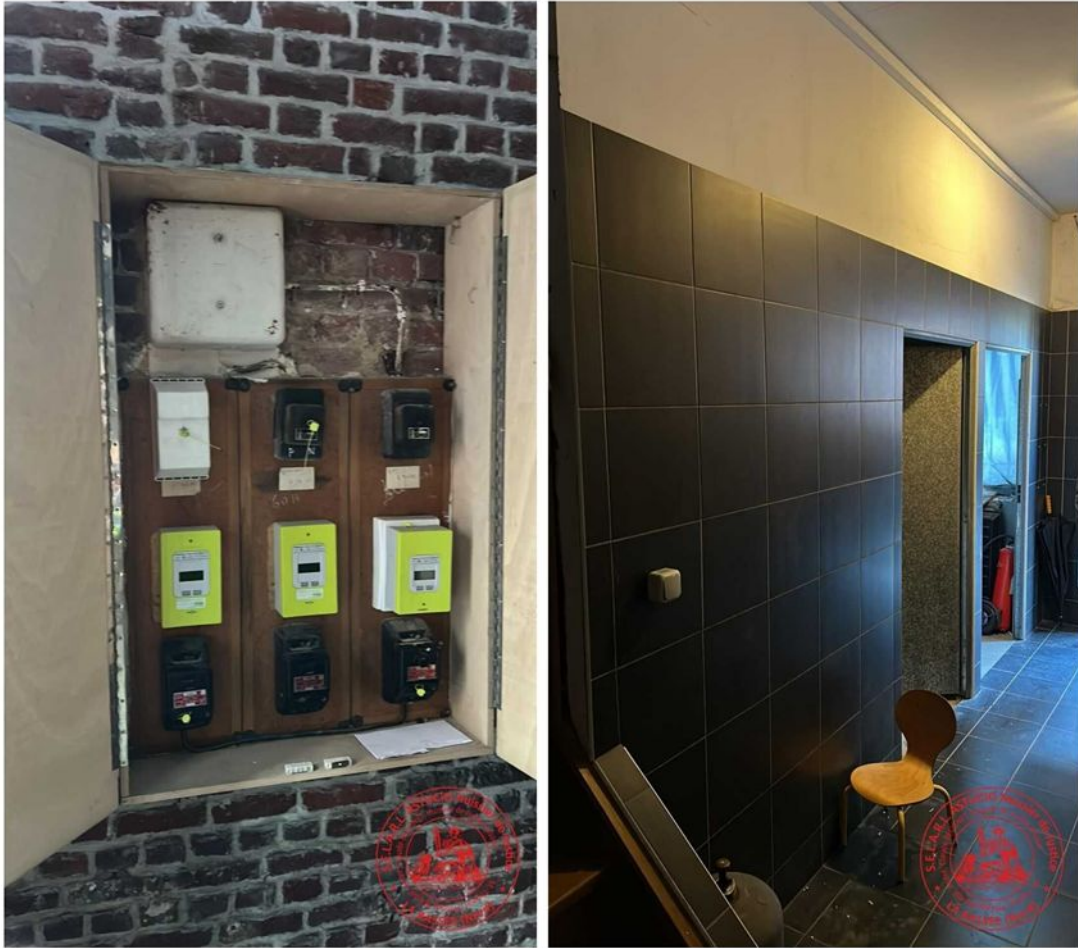
Un BAES non fonctionnel.

Un **tableau électrique** avec des compteurs et deux disjoncteurs.

Une armoire avec deux portes en bois dans laquelle se trouvent trois **compteurs électriques Linky** et trois **disjoncteurs différentiels**.

Ceux-ci sont repérés.





**LOCAL DÉCHETS** (rez-de-chaussée, première porte sur la droite, donnant sur rue)  
**Porte** en métal galvanisé avec bâti assorti.

**Sol** recouvert de carreaux de carrelage de couleur claire.

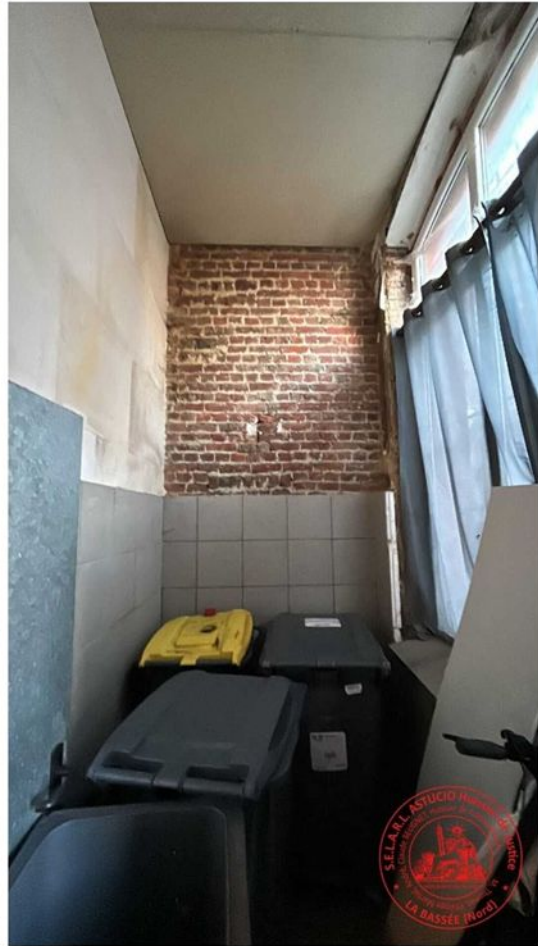
Les **murs** sont recouverts de carreaux de carrelage jusqu'à environ 1 mètre 40 de hauteur.

Une cloison en carreaux de plâtre.

Les murs sont partiellement à l'état brut de maçonnerie.

**Plafond** à l'état brut de plaques de plâtre.

Une **fenêtre** donnant sur rue en PVC de couleur blanche.





**LOCAL TECHNIQUE** (accès cave)

Accès par une **porte** en métal galvanisé avec bâti assorti.

Absence de quincaillerie.

**Sol** béton à l'état brut.

Les **murs** sont recouverts de revêtements anciens : carreaux de plâtre sur la droite, torchis et tapisserie ancienne pour les autres parties.

Structure du **plafond** en rails métalliques.

Plusieurs plaques de plâtre arrachées, déformées.

De multiples auréoles sont visibles.

***Cette pièce est remplie de détrit.***





### **CAVE**

La cave est inaccessible.

### **CAGE D'ESCALIER**

Accès par le rez-de-chaussée au premier étage par un **escalier** avec marches et contremarches ancien en bois verni. Traces d'usure importantes.

*Absence de garde-corps sur la gauche.*

Les murs sont recouverts de lambris en bois verni et comportent de multiples traces d'usure.



L'accès aux étages supérieurs s'effectue par un **escalier** avec marches et contremarches en bois, avec limon assorti.

Garde-corps en bois assortis.

Les murs sont partiellement recouverts de lambris en bois verni, à l'état brut de maçonnerie, ou recouverts de faïence de couleur foncée aux différents niveaux.



\*\*\*

### **APPARTEMENT REZ-DE-CHAUSSÉ**

***Appartement de type 2 occupé par Madame [REDACTED] locataire***

On accède par une **porte** en bois peinte de couleur blanche sur les deux faces.

Serrure trois points et un verrou.

Une béquille et une plaque de propreté métallique sur chaque face.

Peinture défraîchie.

***On accède immédiatement à un salon.***

#### **SALON**

Dans cette pièce, le **sol** est recouvert de carreaux de carrelage grès cérame de couleur beige brillant.

Les **plinthes** sont assorties.

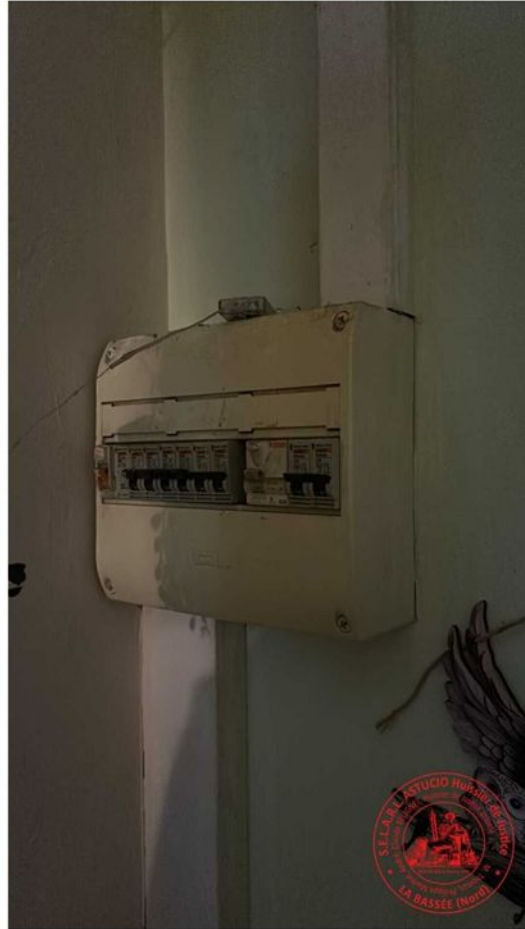
Les **murs** sont plâtrés et peints de couleur claire.

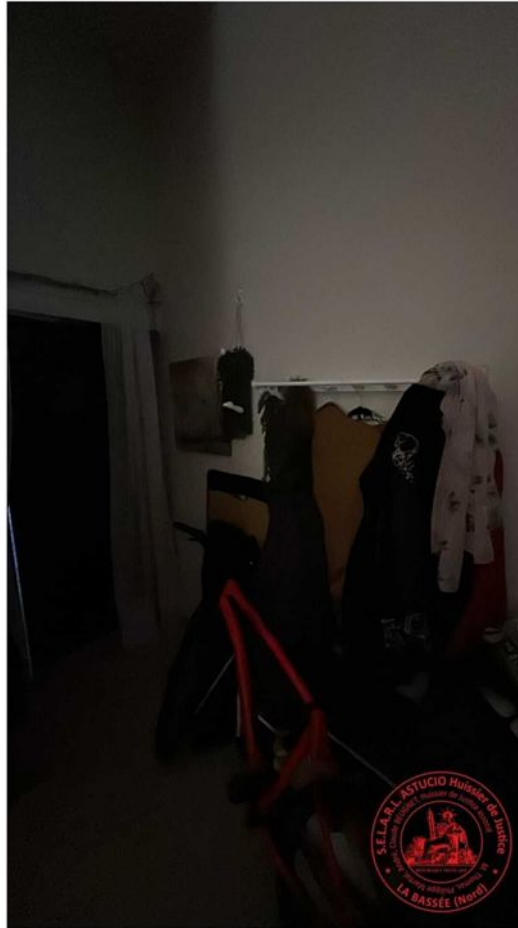
Le **plafond** est plâtré et peint de couleur claire.

Dans le hall d'entrée, un **radiateur** à eau en métal de couleur claire.



Un tableau électrique avec un rail de disjoncteurs.





### **SALLE DE BAIN**

Accès par une **porte** thermoformée peinte de couleur noire en face externe ; blanche en face interne.

Le **sol** est recouvert de carreaux de carrelage grès cérame de couleur beige brillant.

Les **murs** sont recouverts de faïence de couleur rosée.

**Plafond** plâtré et peint de couleur blanche.

Des dépôts poudreux noirâtres sont visibles au plafond.

Un **radiateur** à eau en métal qui présente de multiples traces d'oxydation, avec vanne thermostatique.

Une **cuvette** anglaise en céramique de couleur blanche avec lunette et abattant.

Un **lavabo** en céramique de couleur blanche sur colonne avec robinet mitigeur.

Un miroir clair, sain et entier.

Une **baignoire** en résine de couleur blanche avec tablier recouvert de carreaux de carrelage grès cérame de couleur rosée.





### **SALLE A MANGER**

***Ouverte sur le salon séjour.***

**Sol** recouvert de carreaux de carrelage de couleur beige brillant.

**Plinthes** assorties.

**Murs** et **plafond** plâtrés et peints de couleur claire.

Un point lumineux avec douille et ampoule.

Un **radiateur** à eau en métal de couleur claire.





## CUISINE

***Ouverte sur la salle à manger.***

Sol recouvert de carreaux de carrelage brillant de couleur beige.

Les **plinthes** sont assorties.

Les **murs** et le **plafond** sont plâtrés et peints de couleur claire.

Un point lumineux avec douille et ampoule en état de fonctionnement.

Un **radiateur** à eau en métal de couleur claire défraîchi.

Traces d'oxydation visibles en partie basse du radiateur.

Une double **porte-fenêtre**.

Menuiseries PVC de couleur blanche.

Béquille et plaque de propreté métallique.

Serrure trois points.

Une **fenêtre** deux ouvrants en PVC de couleur blanche.

Vitres claires, saines et entières.

Une **chaudière** murale de marque Saunier Duval, modèle ThemaPlus Condens.

Affichage digital en état de fonctionnement.

### Cuisine meublée équipée

Elle se compose d'un **bloc évier** deux cuves en métal avec robinet mitigeur col de cygne.

Meuble sous évier avec trois portes en bois mélaminé de couleur claire.

Meuble suspendu assorti avec une **hotte** aspirante.







## **COUR**

Dans la cour, le **sol** est recouvert de carreaux de carrelage de couleur rosée.

Les **murs** périphériques sont blanchis.

Des dépôts verdâtres sont visibles.

Un lanterneau est installé.





\*

## **ÉTAGE**

Accès à la chambre par un **escalier** avec marches, contremarches, limon et rambarde à barreaux en bois de couleur foncée. Une marche brisée.

Porte peinte de couleur claire avec bâti en bois.

**Sol** recouvert de parquet stratifié de couleur claire.

**Plinthes** en médium assorties.

Les **murs** sont plâtrés et peints de couleur rose.

Le **plafond** est plâtré et peint de couleur blanche.

Plusieurs auréoles brunâtres sont visibles au plafond.

Un point lumineux avec douille et ampoule en état de fonctionnement.

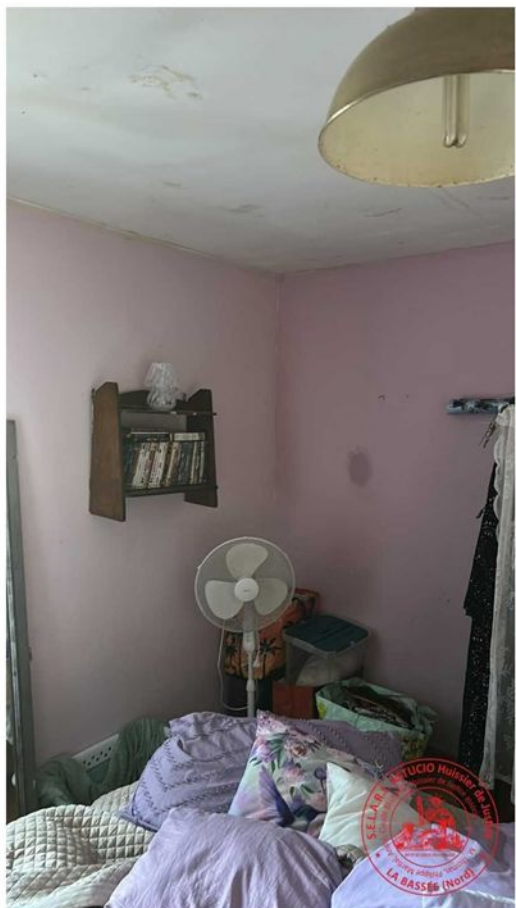
Un **radiateur** à eau en métal de couleur claire qui présente des traces d'oxydation.

Une **fenêtre** deux ouvrants en PVC de couleur blanche.

Vitrage sain et entier.

Plusieurs prises électriques.







\*\*\*

## **APPARTEMENT 2 AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE**

**Occupé par Monsieur [REDACTED]**

Accès par une **porte** en bois avec serrure un point.  
Une béquille et une plaque de propreté métallique sur chaque face.  
La face interne est peinte de couleur blanche.  
Bâti de porte en bois.

**On accède à un SAS.**

### **SAS**

Dans ce SAS, le **sol** est recouvert de parquet stratifié ancien.

**Plinthes** en bois de couleur blanche.

Les **murs** sont plâtrés et peints de couleur blanche.

Les murs comportent des éclats et des traces.

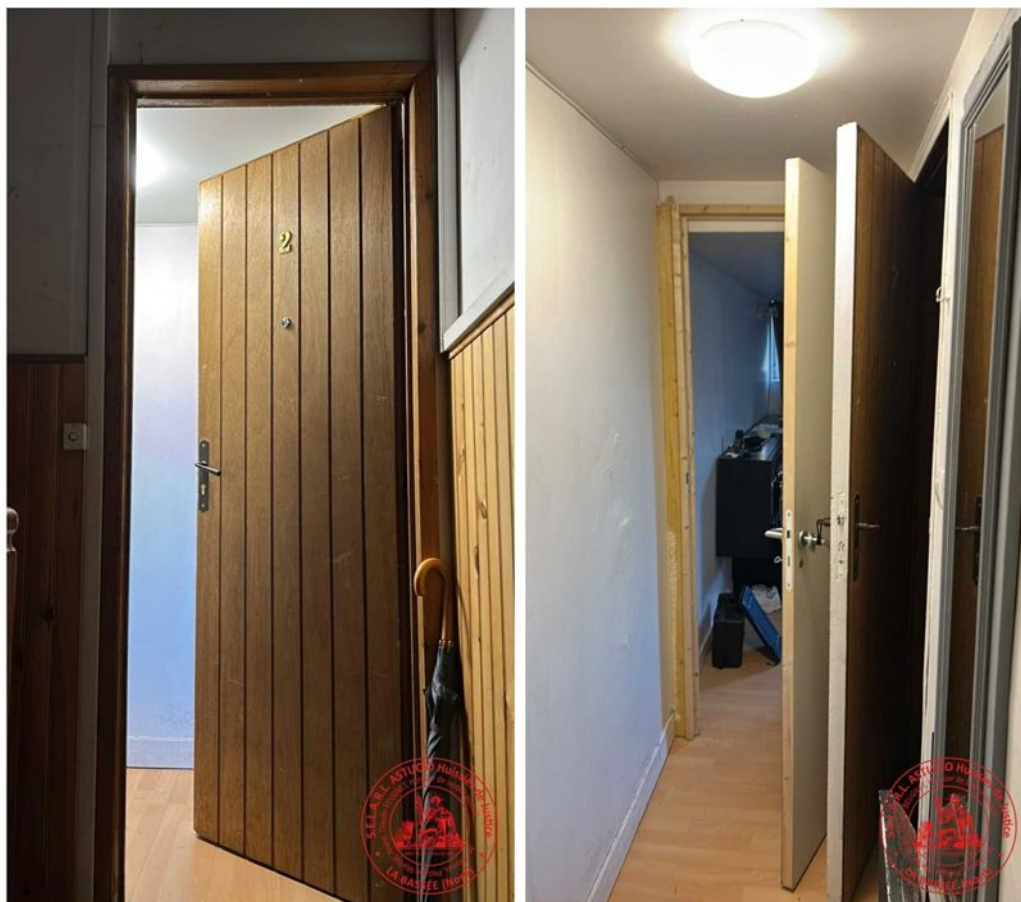
Le **plafond** est plâtré et peint de couleur blanche ; les peintures sont en état d'usage.

Un point lumineux avec douille et ampoule en état de fonctionnement.

Un **radiateur** électrique métallique ancien recouvert de peinture de couleur noire avec de multiples éclats.

Un **tableau électrique** avec deux rails de disjoncteurs.

1 interrupteur simple.





**Sur la gauche, une cuisine.**



## **CUISINE**

Accès par une **ouverture** sans porte.

Barre de seuil défraîchie.

**Sol** recouvert de carreaux de carrelage de couleur grise.

**Plinthes** en carrelage assorties.

Les **murs** et le **plafond** sont plâtrés et peints de couleur blanche ; les peintures sont défraîchies.

Le plafond accueille un point lumineux avec douille sans ampoule.

Un aérateur est bouché par du ruban adhésif.

1 interrupteur simple.

Cuisine meublée est partiellement équipée

**Meubles** bas et meubles suspendus ; ensemble en bois mélaminé de couleur blanche avec façades en bois mélaminé de couleur blanche.

L'ensemble est défraîchi, comporte des déformations et éclats.

**Plan de travail** en bois mélaminé de couleur gris clair.

Un **évier** avec une cuve en métal.

Un robinet mitigeur ancien et défraîchi.





### **SALLE DE BAIN**

Accès par la cuisine par une **porte** en bois peinte de couleur blanche.

Une béquille et une plaque de propreté métallique.

Serrure un point.

Bâti de porte en bois brisé, peint de couleur blanche.

Le **sol** est recouvert de linoléum de couleur grise, recouvert de traces.

**Mur** gauche recouvert de carreaux de faïence sur environ 80 centimètres de hauteur.

Les murs sont peints de couleur blanche et grise.

De multiples traces noirâtres et auréoles sont visibles sur les murs et le plafond.

Le **plafond** est cintré, déformé.

Un **radiateur** électrique métallique avec façade nid d'abeilles.

Des traces d'oxydation sont visibles.

Une **cuvette** anglaise en céramique de couleur blanche.

Lunette et abattant.

Un **évier** en céramique avec plusieurs fissures.

Robinet mitigeur ancien et défraîchi.

Une tablette en médium déformée.

Miroir sain et entier.

Un meuble sous vasque avec deux portes en bois gondolées, déformées.

Une cabine de **douche**.

Porte battante vitrée.

Profilés en métal de couleur blanche.



Des auréoles et traces jaunâtres sont visibles à gauche de la porte.

Dans la cabine de douche, receveur en céramique de couleur blanche recouvert d'un voile grisâtre.

Les murs sont recouverts de faïence de couleur blanche avec joints de couleur foncée.

Robinet mélangeur avec douchette et flexible.

Une fuite est visible.







### **CHAMBRE SUR RUE**

Accès par la cuisine par une **porte** en bois peinte de couleur blanche, avec multiples traces de



reprise d'enduit.

Peinture défraîchie.

Barre de seuil métallique.

**Sol** recouvert de parquet stratifié couleur chêne, ancien, défraîchi.

De multiples cloques et déformations, ondulations, sont visibles sur le sol.

Les **plinthes** sont en bois et sont peintes de couleur blanche ; l'ensemble est défraîchi.

**Murs** et **plafond** plâtrés et peints de couleur blanche.

Des cloques et auréoles sont visibles sur le mur gauche et la partie basse du mur mitoyen avec la salle de bains.

Le plafond comporte des reprises d'enduit et auréoles brunâtres.

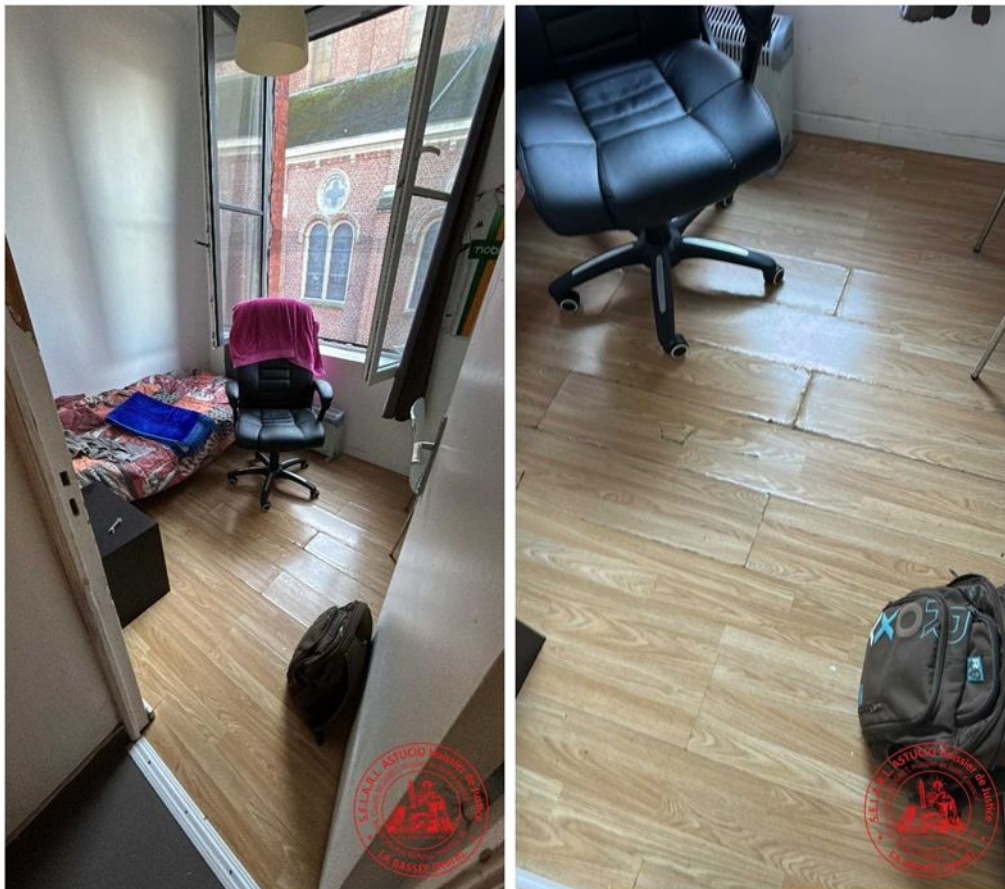
Un **radiateur** d'appoint est visible.

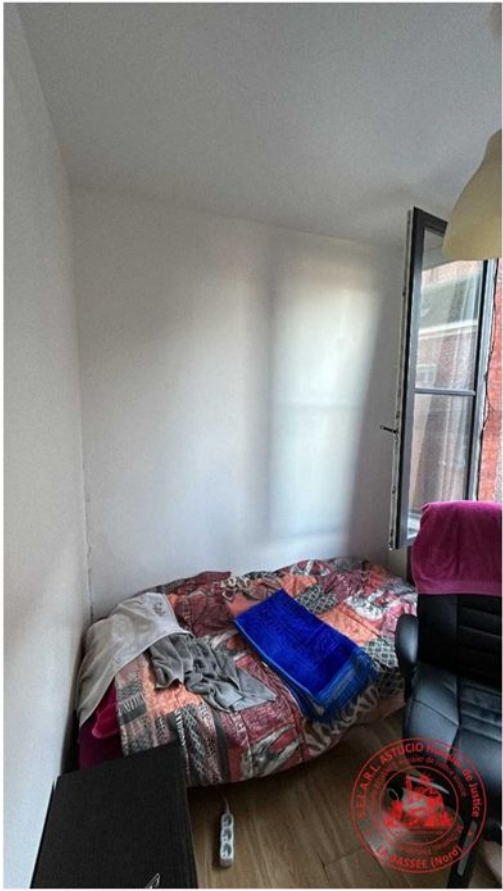
Une **fenêtre** deux ouvrants en PVC de couleur blanche en face interne ; grise en face externe.

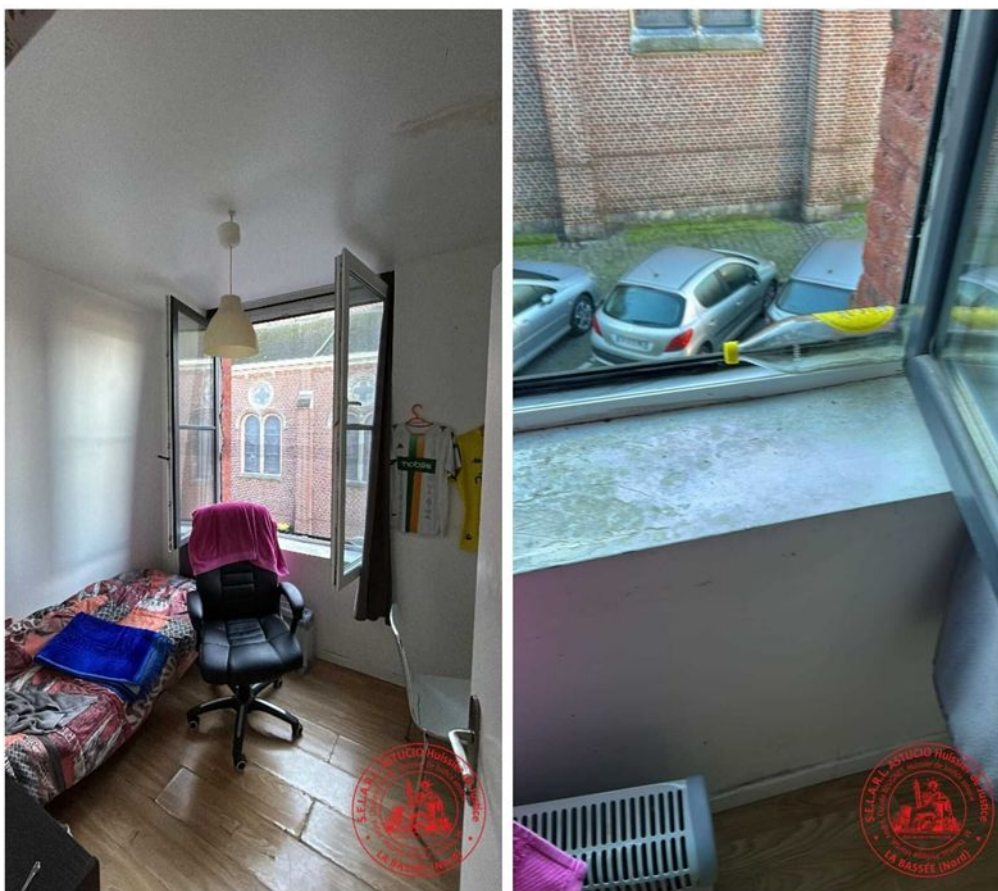
Double vitrage.

**Fenêtre** droite avec deux ouvrants en PVC de couleur blanche en face interne ; grise en face externe.

Des dépôts noirâtres sont visibles sur les tablettes.







### **SALON SÉJOUR**

Accès par le hall d'entrée par une **porte** prépeinte sur les deux faces.



Une béquille et une plaque de propreté métallique branlante.

Serrure avec clé.

Bâti de porte en bois brut.

**Sol** recouvert de parquet stratifié de couleur claire.

Certaines lames sont disjointes.

De multiples éclats sont visibles sur le sol.

**Plinthes** en bois de couleur blanche.

Les **murs** et le **plafond** sont plâtrés et peints de couleur blanche.

Une applique murale fonctionnelle.

Une **fenêtre** deux ouvrants PVC de couleur blanche sur les deux faces.

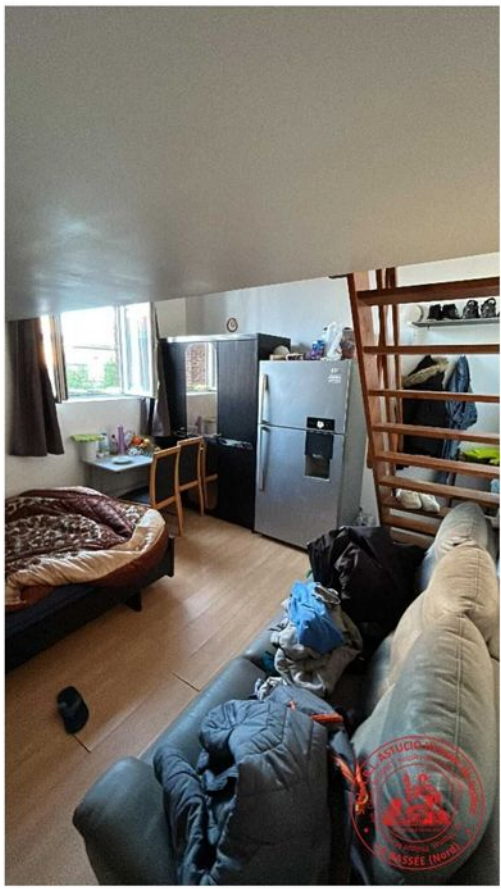
Vitres claires, saines et entières.

Une seconde **fenêtre** deux ouvrants en PVC avec dépôts noirâtres sur les menuiseries.

Plusieurs prises électriques.

1 interrupteur simple.





\*

**MEZZANINE**

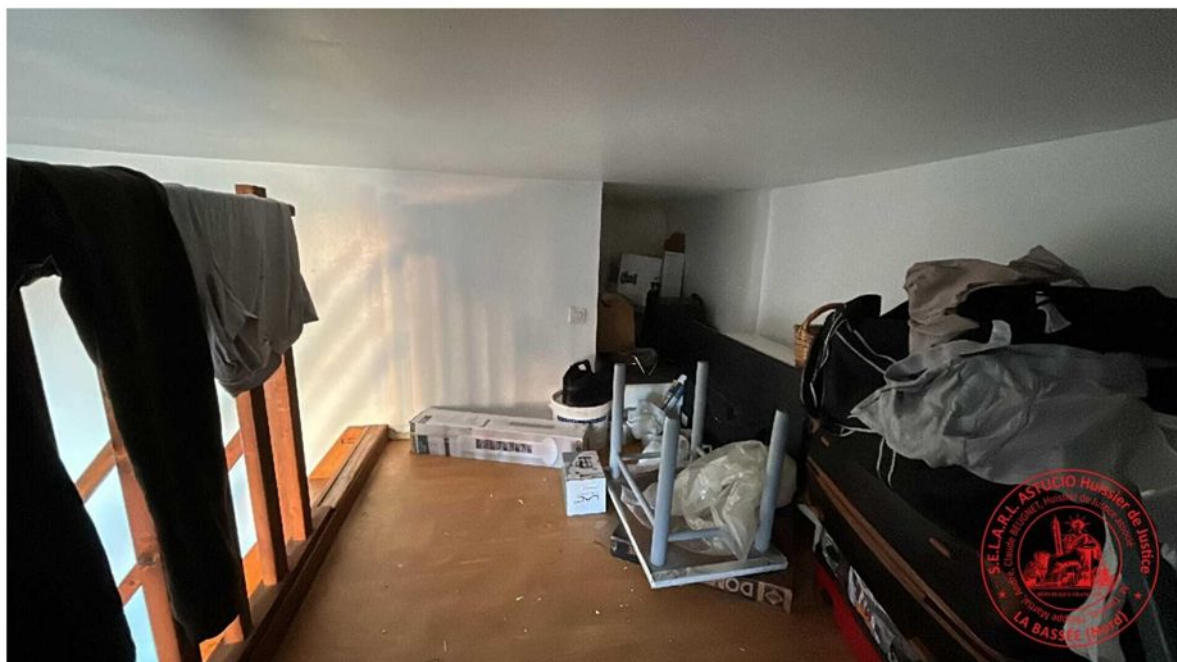
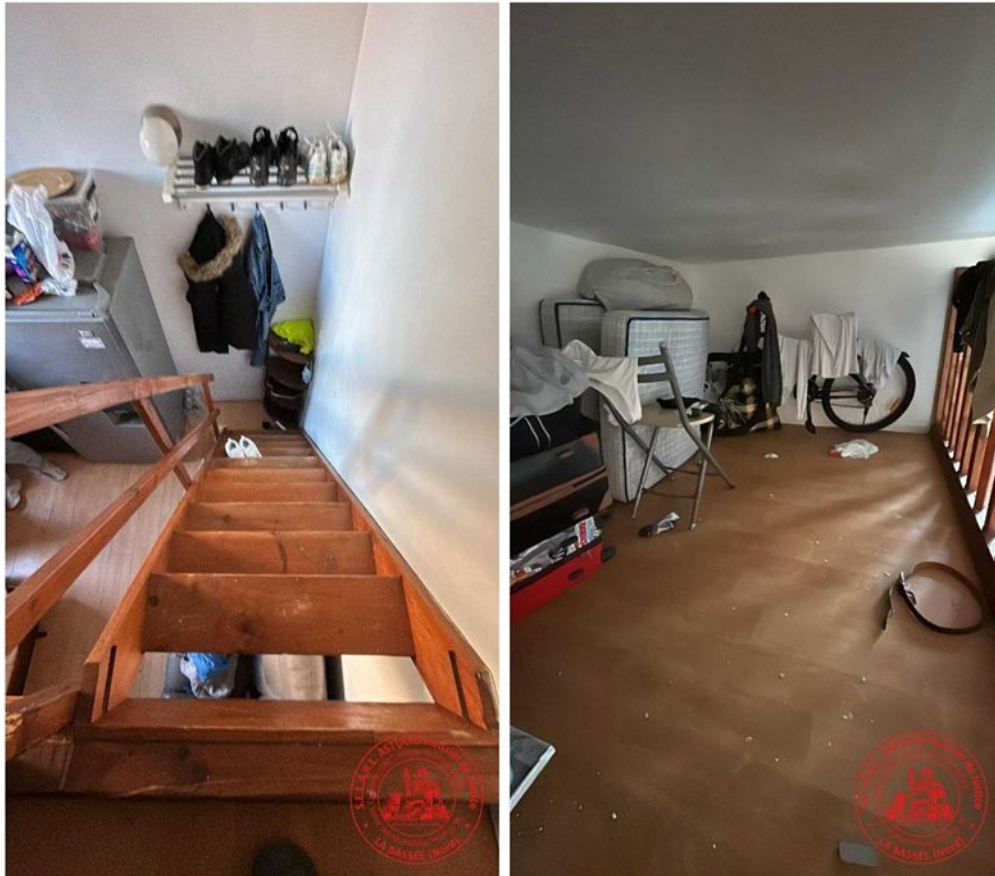


Accès par un **escalier** avec marches, limon et rambarde en bois verni.  
Un garde-corps en bois verni.

**Sol** recouvert de linoléum de couleur claire.

**Murs et plafond** peints de couleur blanche.

Garde corps en à barreaux en bois.





\*\*\*

### **APPARTEMENT 3 AU 2<sup>ème</sup> ÉTAGE**

***L'appartement est vide.***

***La clé est sur la porte d'entrée lors de mon arrivée ; la porte est ouverte.***

**Porte** en bois peinte de couleur claire sur les deux faces.

Une béquille et une plaque de propreté métallique sur chaque face.

Serrure avec une clé.

Bâti de porte en bois à l'état brut.

Peinture défraîchie sur la porte.

#### **PIÈCE PRINCIPALE**

On accède à une pièce principale dont le **sol** est recouvert de parquet stratifié de couleur claire.

Les **plinthes** sont en médium et sont assorties.

Des débordements de peinture sont visibles sur les plinthes.

Les **murs** sont plâtrés et peints de couleur blanche ; la peinture est fortement défraîchie.

De multiples percements sont visibles.

Six carreaux de verre sont intégrés à la cloison donnant sur les parties communes.

Plusieurs éclats sont visibles sur les murs.

**Plafond** peint de couleur claire.

Un point lumineux avec applique en état de fonctionnement.

Un **radiateur** électrique métallique avec façade nid d'abeilles, enfoncée, déformée.

Deux **fenêtres** deux ouvrants PVC de couleur blanche en face interne.

Vitrage sain et entier.

Garde-corps métallique oxydé.

Des dépôts poudreux noirâtres sont visibles sur les ébrasements de fenêtres.

Plusieurs prises électriques encastrées avec terre, descellées.

1 arrivée fibre optique.





### **DÉGAGEMENT VERS CUISINE**

Accès par une **ouverture** sans porte.

**Sol** recouvert de parquet stratifié de couleur claire.

**Plinthes** en médium assorties.

Des débordements de peinture sont visibles.

Les **murs** sont plâtrés et peints de couleur grise.

**Plafond** plâtré et peint de couleur blanche.

Un point lumineux avec douille sans globe.

Un **tableau électrique** gras et terni.

Plusieurs interrupteurs électriques.



Document communiqué en vertu de l'article 15 de la loi n° 2016-1313 du 10 octobre 2016 relative à la transparence de l'information sur les coûts de l'énergie dans les immeubles d'habitation.



**WC**

**Porte** en bois peinte de couleur blanche sur les deux faces ; peinture fortement défraîchie.



Béquille et plaque de propreté métallique sur chaque face.  
Bâti de porte en bois à l'état brut.

**Sol** recouvert de carrelage grès cérame de couleur claire.

**Plinthes** assorties.

De multiples traces sont visibles.

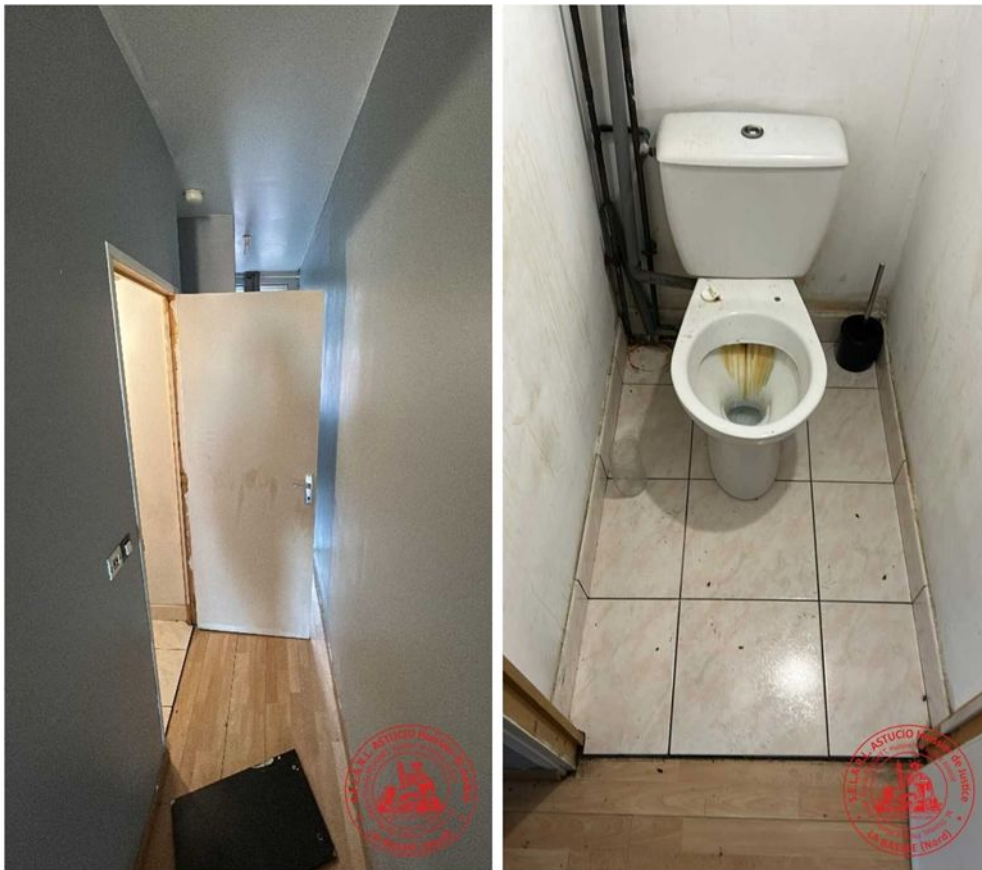
**Murs** et **plafond** plâtrés et peints de couleur blanche.

Un aérateur en PVC.

Un point lumineux fonctionnel.

Une **cuvette** anglaise en céramique de couleur blanche avec multiples traces brunâtres et une fuite.

Un **ballon d'eau chaude métallique** de marque De Dietrich suspendu.





## **CUISINE**

Accès par une **ouverture** sans porte.

**Sol** recouvert de carreaux de carrelage grès cérame de couleur claire.

**Plinthes** assorties.

**Murs** et **plafond** plâtrés et peints de couleur claire.

Au plafond, un point lumineux avec douille ampoule non fonctionnelle.

Un aérateur en PVC de couleur blanche.

Une **fenêtre** deux ouvrants en PVC de couleur blanche en face interne.

Des dépôts brunâtres sont visibles sur les menuiseries et les embrasures de fenêtre.

Un **bloc évier** en métal avec plan de travail en bois mélaminé déchiré.

Crédence carrelage grès cérame de couleur blanche.

Meuble bas avec deux tiroirs en bois mélaminé de couleur blanche, défraîchis.

Meubles suspendus avec deux portes en bois mélaminé de couleur blanche.

Une **hotte** aspirante grasse et poussiéreuse.

Plusieurs prises électriques descellées.





### **CHAMBRE**

**Porte** en bois peinte de couleur claire sur les deux faces ; peinture défraîchie.  
Une béquille et une plaque de propreté métallique sur chaque face.  
Bâti de porte en bois peint de couleur claire.

**Sol** recouvert de parquet stratifié de couleur claire.  
De multiples éclats sont visibles.

**Plinthes** en médium assorties avec gondolements et déformations.

Les **murs** sont plâtrés et peints de couleur grise ; peinture défraîchie.

**Plafond** plâtré et peint de couleur blanche.  
Un point lumineux avec douille et ampoule en état de fonctionnement.

Un **radiateur** électrique métallique de couleur blanche avec façade nid d'abeilles.

Une **fenêtre** deux ouvrants avec menuiseries PVC de couleur blanche.  
Des dépôts poudreux noirâtres sont visibles sur les menuiseries.  
Vitrage clair, sain et entier.

Plusieurs prises électriques descellées.

1 interrupteur simple descellé.

### **SALLE DE BAIN**

Accès par une **ouverture** sans porte.

**Sol** recouvert de carrelage grès cérame de couleur claire, brisé et taché.



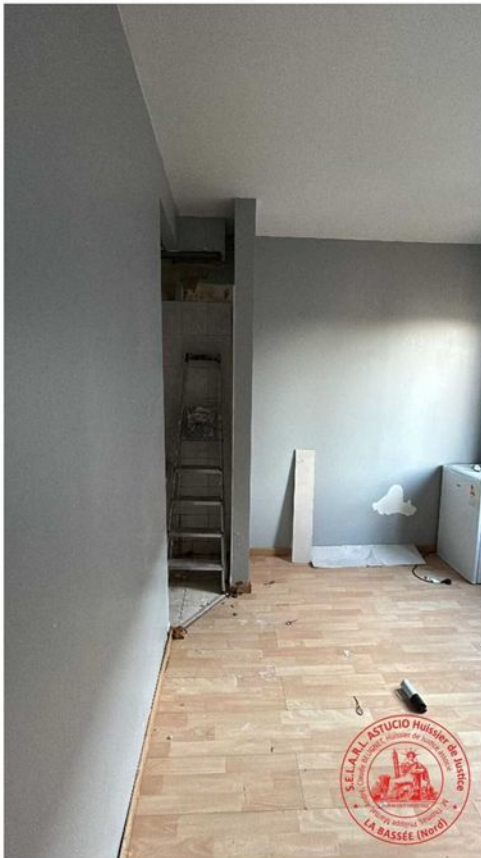
Les **murs** sont recouverts de faïence jusqu'à environ 2 mètres de hauteur.  
La partie supérieure des murs est plâtrée et peinte de couleur grise.

**Plafond** plâtré peint de couleur blanche.  
Un point lumineux avec douille et ampoule en état de fonctionnement.  
Une partie du plafond est déposée ; des rails placoplâtres sont visibles.  
Des auréoles sont également visibles.

Un bac de **douche** en céramique de couleur blanche fortement noirci.  
Robinet mitigeur défraîchi.

Un **lave-mains** en céramique de couleur blanche dans lequel se trouvent des morceaux de plâtre.







**Des champignons sont visibles sur les plinthes d'accès à la salle de bain.**



\*\*\*

### APPARTEMENT 3<sup>ème</sup> ÉTAGE

*Cet appartement est occupé par Monsieur [REDACTED] locataire, [REDACTED]*

Cet appartement se compose d'un studio avec mezzanine.

On y accède par une **porte** en bois peinte de couleur blanche sur les deux faces,.

Une béquille et une plaque de propreté sur chaque face.

Serrure un point et un verrou descellé.

Bâti de porte en bois.

Dans cette pièce, le **sol** est recouvert de parquet stratifié de couleur claire.

Les **plinthes** sont en bois et sont peintes de couleur blanche.

Les **murs** sont peints de couleur blanche.

Des éléments de **charpente** en bois sont apparents.

Deux points lumineux avec douilles et ampoules en état de fonctionnement.

La pièce est équipée de deux **radiateurs** électriques métalliques anciens et défraîchis.

Une **fenêtre** donnant sur l'arrière avec deux ouvrants en PVC de couleur blanche.

Vitrage sain et entier.

Dans la pièce à usage de salon séjour, à proximité de la porte de la salle de bain, un **ballon d'eau** chaude métallique de couleur blanche de marque Ariston sur un socle en métal.

Celui-ci présente des traces d'oxydation.

Un **tableau électrique** avec trois rails de disjoncteurs repérés.







## **PARTIE CUISINE**

***Ouverte sur la pièce principale.***

Sol recouvert de linoléum ancien.

**Plinthes** en bois peintes de couleur blanche.

Quelques auréoles et déformations sont visibles sur les plinthes.

Les **murs** sont peints de couleur claire.

Le **plafond** est peint de couleur claire.

Une **fenêtre** avec deux ouvrants en PVC de couleur blanche.

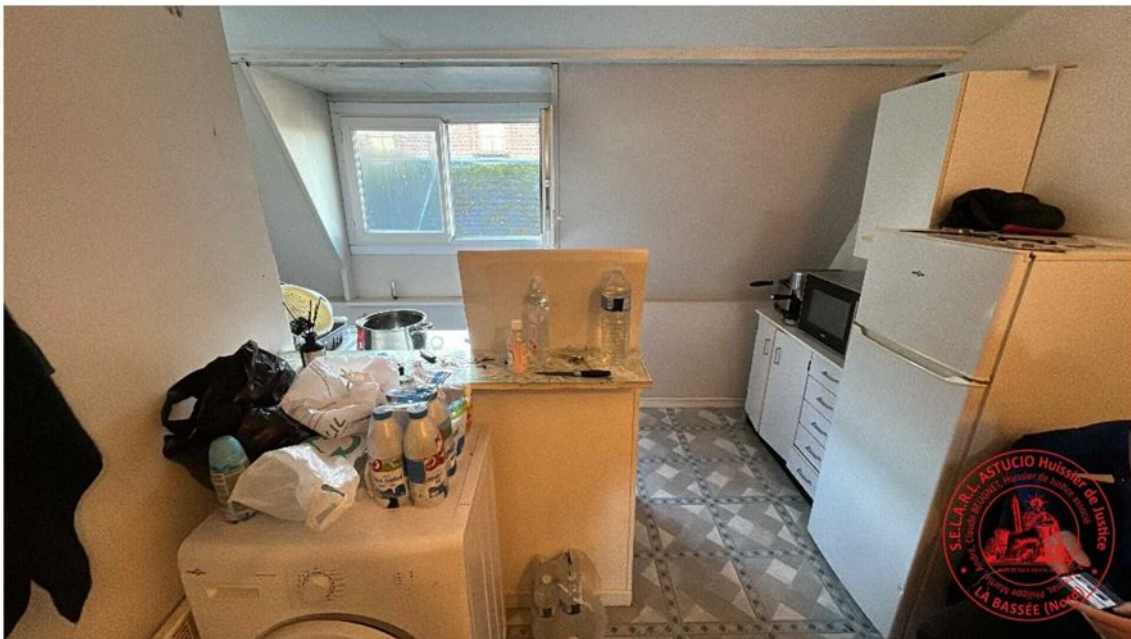
Vitrage sain et entier.

Un **bloc évier** avec deux cuves en métal.

Un meuble sous évier avec trois portes en bois mélaminé, fortement défraîchies.

**Crédence** carrelée.

***Des équipements sont visibles, notamment d'anciens meubles de cuisine en Formica et une gazinière.***









### **SALLE DE BAIN**

***Une humidité importante dans cette pièce.***

Accès par la pièce de vie par une **porte** en bois peinte de couleur blanche sur les deux faces.

Partie supérieure vitrée brouillée.

Une béquille et une plaque de propreté métallique.

Un verrou.

L'ensemble est en état d'usage.

Bâti de porte en bois peint de couleur claire.

Dans la salle de bain, **sol** recouvert de revêtement en linoléum ancien.

Des soufflets sont visibles.

**Plinthes** en bois peintes de couleur blanche légèrement décollées.

Des traces noirâtres sont visibles.

Les **murs** sont peints de couleur blanche en partie ; et en partie recouverts de carreaux de carrelage grès cérame de couleur blanche.

Plusieurs fissures sont visibles.

Un aérateur en PVC poussiéreux.

**Plafond** peint de couleur blanche.

Un spot fonctionnel.

Des traces noirâtres, cloques et fissures sont visibles au plafond.

Un **lavabo** en résine de couleur claire avec robinet.

**Meuble** suspendu avec porte en bois mélaminé gondolé et déformée.

Crédence en carrelage ancienne fortement défraîchie.



**PLATEAU**  
En céramique blanche avec un effet marbre.  
Cuvette en céramique blanche avec un effet marbre.  
Lunette et abattant.  
Fuite visible au niveau de l'alimentation.  
Baignoire en métal blanc.  
Paroi de douche en polycarbonate translucide siliconé.  
Robinet mélangeur avec douchette.  
Crédence recouverte de carreaux de carrelage.  
Tablier en bois mélaminé gondolé et déformé.

Une **cuvette** anglaise en céramique de couleur blanche.  
Lunette et abattant.

Une fuite est visible au niveau de l'alimentation.

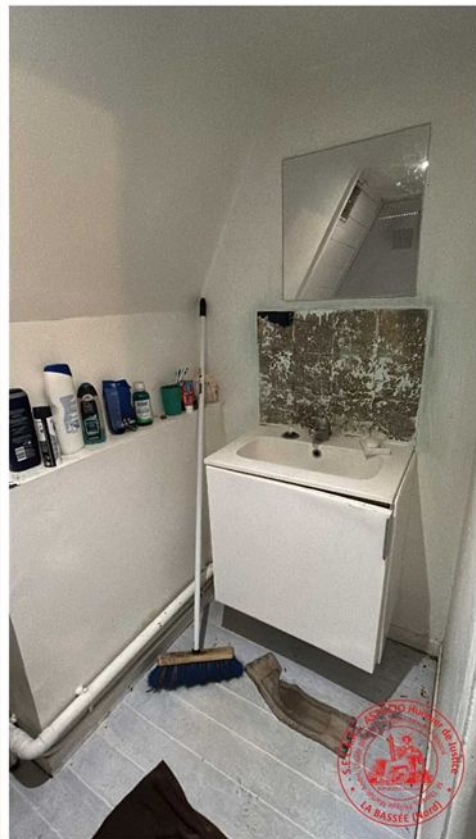
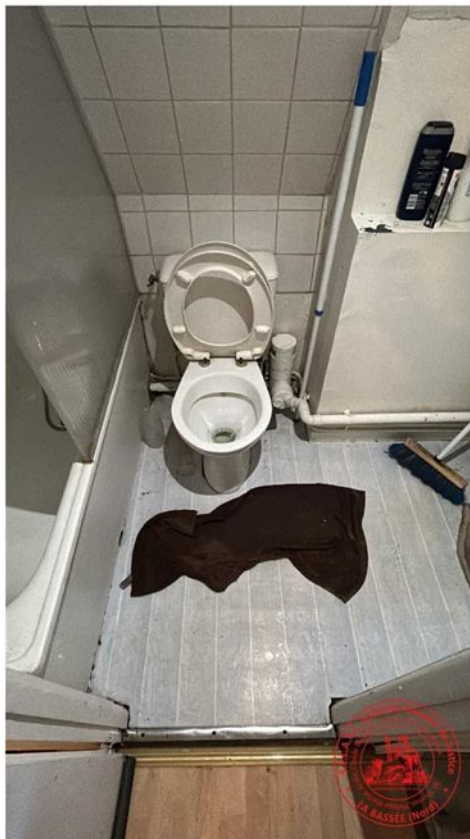
Une **baignoire** métallique de couleur blanche.

Paroi de douche qui se compose d'un panneau en polycarbonate translucide siliconé.

Un robinet mélangeur avec douchette.

Crédence recouverte de carreaux de carrelage.

Tablier en bois mélaminé gondolé et déformé.





\*

**MEZZANINE**



Accès par une **échelle** de meunier en bois peinte de couleur noire.  
De multiples éclats sont visibles.

Mezzanine dépourvue de garde-corps.

Les **murs** sont blanchis.

La **charpente** est partiellement visible.



Acte de vente n° 2024/0012 du 15/05/2024 en vertu duquel les parties ont convenu de  
la vente de l'immeuble ci-dessous désigné.  
Mise en vente de l'immeuble ci-dessous désigné.  
L'acte de vente est daté du 15/05/2024.



Acte de vente n° 2024/0012 du 15/05/2024

Page 64 sur 65

**Ma mission terminée, les personnes présentes, sur mon interrogation, me confirment ne pas avoir de constatations complémentaires à me faire acter.**

**Les clichés sont parfaitement conformes à la situation originale et n'ont pas été rectifiés par le commissaire de justice.**

**En foi de quoi j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir ce que de droit.**

<b>Coût de l'Acte</b> Arrêté du 28 février 2020	
Émoluments HT	442,72€
<b>Sous-Total HT</b>	<b>442,72€</b>
TVA 20,00%	88,54€
<b>Total TTC</b>	<b>531,26€</b>

**Maître Thomas BEUGNET**  
Commissaire de Justice



As shown below, the proposed purchase of new equipment, the purchase of  
new and the replacement of equipment is not a capital asset.  
The proposed purchase of equipment is a capital asset if it is not for resale  
and is not a consumable item.

Cost of new	
Cost of replacement	100,000
Cost of old	100,000
Cost of disposal	10,000
Total cost	100,000

